



CERTIFIÉE SELON LES PLUS HAUTS STANDARDS

CONFORMITÉ DE NOS PRODUITS AVEC LES EXIGENCES DE EPA TSCA Title VI

Dans nos efforts constants pour satisfaire aux normes environnementales les plus strictes de l'industrie, tous les produits Mirage Engineered et Lock répondent à la réglementation EPA TSCA Title VI, une mesure américaine de niveau national visant à **contôler les émissions de formaldéhyde**.

CONFORMITÉ AVEC LA LOI LACEY

Mirage est en conformité avec la réglementation américaine en matière de **protection des forêts mondiales**, la loi Lacey. Celle-ci interdit l'utilisation de ressources naturelles illégalement exploitées ou menacées d'extinction.

CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES PEFC

Mirage possède la certification du Program for the Endorsement of Forest Certification (PEFC) pour tous les produits Mirage Engineered, Lock et TruBalance. PEFC est une mesure internationale qui promouvoit **la gestion durable des forêts**.

PRODUITS CONTRIBUANT AUX CRÉDITS LEED

Mirage offre des produits pouvant contribuer aux crédits LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) du U.S. Green Building Council et du Conseil du bâtiment durable du Canada.

CERTIFICATION QUALITÉ

Première entreprise de planchers de bois franc certifiée ISO 9001 en Amérique du Nord.



Conformité
EPA
TSCA Title VI

Contribue aux
LEED
C R E D I T S

Conformité
Lacey Act



Posez vous aussi un geste responsable.
Optez pour Mirage!



Planchers de bois franc



1255, 98^e Rue, Saint-Georges,
(Québec) Canada G5Y 8J5

T.: 418 227-1181
1 800 463-1303

www.planchersmirage.com

Litho Canada | 2101_18645F5.0

DES PRODUITS ÉCOLOGIQUES DURABLES



- Utilisation de **quatre fois moins de bois franc** que le plancher conventionnel de 3/4 po d'épaisseur.



- Optimisation des ressources** en offrant différentes largeurs et longueurs de planches.



- Plancher de bois franc d'ingénierie permettant une **installation non fixée** (sans clous, sans agrafes) avec l'utilisation d'une membrane recommandée.
- Utilisation de **quatre fois moins de bois franc** que le plancher conventionnel de 3/4 po d'épaisseur.
- Optimisation de la matière** servant à fabriquer le centre en bois de 13 mm d'épaisseur, par système informatique.



- Plancher de bois franc **non fixé** (sans colle, sans clous, sans agrafes), fait de planches qui s'emboîtent l'une dans l'autre d'un seul mouvement.
- La fibre haute densité (HDF) est faite de fibres de bois recyclées et récupérées de type pré-consommation, ce qui permet de sauver des arbres et de réduire la quantité de matières résiduelles acheminées vers les sites d'enfouissement.
- Utilisation de **six fois moins de bois franc** que le plancher conventionnel de 3/4 po d'épaisseur.
- Plancher **déplaçable et réutilisable**.



Être responsable,
c'est dans nos racines!

Une approche évolutive
en développement durable



Pour un avenir
de **QUALITÉ** :
Mirage, **un choix responsable** !

Chez Mirage, nos gestes quotidiens sont influencés par le développement durable afin de répondre aux besoins des générations du présent sans compromettre ceux des générations futures.

Année après année, le feu sacré qui anime notre entreprise se propage grâce à nos employés et partenaires d'affaires.

Nous prônons l'innovation, ce qui nous permet de créer des produits performants et respectant l'environnement.

Nous sommes intègres dans nos relations avec nos partenaires et employés. Nous respectons la matière afin d'assurer sa pérennité. Nous sommes engagés à vous offrir les meilleurs planchers de bois franc au monde. Des planchers qui perdurent, qui vous procurent la tranquillité d'esprit et la conviction d'avoir choisi une entreprise responsable et fiable.

Pierre Thabet

Joignez-vous avec fierté
et conviction à nos efforts
quotidiens !

Quelques **actions concrètes**
de Mirage afin de **préserver**
les **ressources naturelles** et
construire un monde meilleur !



RECYCLAGE

- Réutilisation des rebuts de bois à 100%.
- Récupération de bois (dans nos usines) pour la fabrication de nos propres lattes pour le séchage du bois et réutilisation de nos barils de colle et de vernis.
- Réutilisation de matériaux d'emballage de nos fournisseurs pour la fabrication de nos palettes.
- Utilisation de boîtes d'emballage recyclables et faites de matières recyclées.



PRÉSERVATION DES FORÊTS

- Utilisation de méthodes de coupe sélective favorisant la régénération et la survie des arbres tout en conservant la diversité des espèces.
- Participation à des projets de préservation et de reboisement au Canada et aux États-Unis afin d'améliorer la qualité de l'air et d'assurer la pérennité de nos ressources.
- Utilisation de bois sans modification génétique.
- Aucune teinture à base de solvant.



RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION

- Optimisation des ressources : amélioration de nos méthodes de travail afin de minimiser la consommation d'énergie, optimisation de l'utilisation de la matière et développement de nouvelles techniques de fabrication.
- Utilisation d'équipements à la fine pointe de la technologie permettant l'exploitation optimale de chaque planche de bois par analyse informatique et optique.
- Utilisation d'équipements calibrés et conformes aux standards internationaux requis.
- Utilisation maximale du bois par notre procédé de coupe à sec garantissant un bois à la beauté inégalée.
- Utilisation des résidus de bois pour chauffer nos bouilloires servant à alimenter nos séchoirs à bois, limitant ainsi considérablement les besoins en énergie non renouvelable.
- Adoption de l'énergie éolienne pour le pré-séchage du bois à l'air libre, ce qui permet de réduire de beaucoup le temps requis en unité de séchage et la consommation d'énergie.
- Plus de 85% du volume d'achat d'essences locales provient de forêts situées dans un rayon de 800 km de nos usines afin de minimiser les émissions de gaz à effet de serre.

ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

- Au fil des années, l'entreprise et ses employés ont contribué à plus de 300 organismes locaux et à plus de 50 fondations et fonds divers qui visent à lutter contre la pauvreté, la violence, l'analphabétisme et la maladie.